

et des habitants se trouvent dans la partie basse de l'hôtel du Petit-Versailles, c'est-à-dire dans les salles voûtées. S'il en est ainsi leur dégagement pourra demander beaucoup de temps.

Les sauveteurs continuent à se prodigier, provoquant l'admiration. On cite des soldats, des pompiers ou des volontaires qui refusent de se faire relever, prenant à peine le temps de s'alimenter et poursuivant, malgré l'épuisement leur tâche de sauveteurs, soutenus par une volonté tenace d'exhumer les corps des pauvres victimes.

ON REDOIT UN NOUVEAU GLISSEMENT

L'inspection des parties hautes de la colline aux environs de l'hôpital des Chazeaux et de la montée du même nom, a révélé qu'une masse de terre importante est susceptible de glisser et, comme on ne peut songer à la consolider, l'inquiétude est assez grande.

ON MET A JOUR LE CORPS D'UN PETIT ENFANT DE QUATRE MOIS

Lyon, 16 novembre. — Non loin de l'endroits où l'on a découvert le corps d'une femme et celui de M. Jeambel, on a mis à jour le corps d'un petit enfant de quatre mois, le fils de M. Jeambel lui-même retiré des décombres la nuit dernière.

De la famille Jeambel qui se composait du père et de la mère et de deux enfants, il ne reste plus en vie qu'un jeune garçon de dix ans qui a été recueilli par une personne charitable. Ce jeune garçon qui a échappé par miracle à la catastrophe, avait été projeté dans la rue par l'éboulement.

COSTES ET BELLONTE A MARSEILLE

Marseille, 16 novembre. — Les aviateurs Costes et Bellonte sont arrivés, ce matin, sur le terrain de Marseille Martignane, à 11 h. 20.

Les aviateurs Lefèvre et Demazières sont partis pour Madagascar

Le Bourget, 16 novembre. — Les aviateurs Lefèvre et Demazières, pilotant chacun un monoplan de 105 CV, ont quitté Le Bourget ce matin à 9 h. 50 pour Madagascar. Les aviateurs qui vont effectuer de concert, pensent effectuer des étapes moyennes de 500 kilomètres, à bord de leurs avions légers, dont le rayon d'action est d'environ 800 kilomètres. Leur itinéraire empruntera au départ le trajet Paris, Toulouse, Alicante, Taza, Casablanca, Oran, puis le Sahara.

LE DOCTEUR SCHALK candidat national, est élu conseiller général du Bas-Rhin

Strasbourg, 16 novembre. — Voici les résultats de l'élection au Conseil général (canton de Wissembourg): Inscrits, 4.103; votants, 2.524; suffrages exprimés, 2.472. Ont obtenu: MM. le docteur Schalk, candidat national, 1.242 voix, élu; professeur Braun, U.P.R., 1.230 voix. Il s'agissait de remplacer M. Herber, décédé.

LES GREVES A MADRID

Madrid, 16 novembre. — Le général Durruti a déclaré que le gouvernement avait pris toutes les mesures nécessaires pour assurer le rattachement de la capitale. — Le grève, a-t-il dit, est tout à fait injustifiée, car tout le monde sait que la force publique ne fait usage de la force que lorsqu'elle est attaquée par la foule. Le gouvernement a voulu montrer sa sérénité. Cependant, toutes les forces sont prêtes à intervenir si des désordres surviennent, ce qui, jusqu'à présent, n'est pas produit. Les cadavres des victimes des événements d'avant hier ont été transportés au cimetière, à 4 heures du matin, en camion-automobile. Quatre autres voitures occupées par la garde civile et la police, escortaient le camion funéraire.

Un parricide de dix-sept ans est arrêté

Metz, 16 novembre. — Mardi dernier, on trouvait mort à son domicile à Meunkirch, près de Sarreguemines, un commerçant, M. Sebald. Une enquête fut ouverte, qui vint à démontrer la culpabilité du propre fils de la victime, Haus Scheid, dix-sept ans. Fouillé par une halve violente envers son père, Haus Scheid avait longuement prémédité son crime; il profita de l'absence de sa mère pour le commettre. Arrêté, il a fait ses aveux.

Un jeune Anglais est dévoré par un crocodile

Bulawayo, 16 novembre. — Un jeune Anglais, qui se baignait dans une piscine du Zambesi boat club, près de la ville de Livingstonia, éprouva tout à coup une affreuse douleur à la jambe. C'était un crocodile qui, on ne sait comment, s'était introduit dans cette pièce d'eau où des centaines de sportsmen viennent prendre des bains, et venait de lui saisir le pied. Un compatriote du jeune homme, du nom de Pemberton, plongea, saisit le bête et s'efforça de le tirer de l'eau, mais il fut lui-même entraîné par le crocodile et dut lâcher prise, de crainte d'être dévoré également.

UNE PROTESTATION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS CONTRE UNE ASSERTION DES SOVIETS

Moscou, 16 novembre. — M. Jean Herbet, ambassadeur de France a protesté auprès du commissaire du peuple aux Affaires étrangères contre le fait que le procureur Krenkoy dans un acte d'accusation dressé contre un certain nombre de russes qui se seraient rendus coupables d'un complot contre le gouvernement soviétique a mis en cause le gouvernement et l'état-major français qui auraient agi de connivence, en 1923, avec les inculpés.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du 17 novembre 1930 - N° 64

Le Testament de Rocambole

Par Frédéric VALADE

Marseille est ton pays, dit-elle. Tu y as longtemps vécu. Tu y as connu beaucoup d'Italiens. Ton père avait été l'un des soldats de Garibaldi, à l'époque de la fameuse expédition des Mille.

L'élection de M. de la Grange

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Toujours en chantant, en conspuant ou en acclamant, les délégués débouchent sur la place de la Préfecture où des attroupements se sont formés qui, eux aussi, se joignent à l'un ou à l'autre parti.

A 17 h. 30 tout était rentré dans le calme, et M. de la Grange, au Palais de la Bière, résumait ses électeurs dans les termes suivants:

De l'Acquies aux Flandres, fermés et disciplinés, vous m'avez accordé une majorité imposante. Du fond du cœur, je vous exprime ma plus vive gratitude.

Vous avez, une fois de plus, répudié les doctrines d'extrême-gauche qui conduiraient notre département et notre pays à la ruine. Mon succès n'est pas le succès d'un homme; c'est celui d'une idée. En votant pour moi vous avez voulu affirmer votre attachement à la République fidèle aux conquêtes du passé et largement ouverte à tous les espoirs de l'avenir.

A tous les fermes républicains à qui je dois la victoire, encore une fois merci. Demain comme hier, j'aurai d'autres ambitions que celle de servir le Nord, la France et la République.

La composition des bureaux de vote

Voici la composition des bureaux de vote, formés par les premiers électeurs arrivés dans la salle:

- 1er Bureau. — Président: M. Joseph Baile, adjoint au maire de Bourbourg-Combaux. Assesseurs: MM. Charles Couvreur, conseiller municipal de Godewaersvelde; André Blomque, conseiller municipal de Bessèze; Arthur Barletout, adjoint au maire de Bessèze; Constant Brant, conseiller municipal de Gravelines.

2e Bureau. — Président: M. Jules Caals, adjoint au maire de Rosendal. Assesseurs: MM. Ernest Bostelle, conseiller municipal de Grand-Fort-Philippe; Omer Pédet, conseiller municipal de Morbecque; Léon Planker, conseiller municipal de Rosendal; Victor Janssen, conseiller municipal de Rosendal.

3e Bureau. — Président: M. Daniel Verriest, conseiller municipal de Rosendal. Assesseurs: MM. Charles Couvreur, conseiller municipal de Grand-Fort-Philippe; Alfred Rousseau, conseiller municipal de Lille; Jules Erixy, délégué du Conseil municipal de Lille.

4e Bureau. — Président: M. Louis Leroy, conseiller général à Lille. Assesseurs: MM. Léopold Leroy, conseiller municipal de Lille; Raoul Henon, maire de Godewaersvelde; Anselme Lesage, conseiller municipal de Villers-Campagne; Charles Davaumbresille, conseiller municipal de Villers-Campagne.

5e Bureau. — Président: M. Paul Noy. Assesseurs: MM. Ch. Marglin, Menchegh, Bordris, Faucher, maire de Villers-Campagne.

6e Bureau. — Président: M. Albert Quille, maire de Merville. Assesseurs: MM. Edouard Dreyer, délégué du Conseil municipal de Merville; Victor Janssen, délégué du Conseil municipal de Rosendal; Pierre Wilmont, délégué du Conseil municipal de Rosendal; Georges Deleger, délégué du Conseil municipal de Merville.

7e Bureau. — Président: M. Jules Verbeke, délégué du Conseil municipal de Lille. Assesseurs: MM. J. B. Tardif, délégué du Conseil municipal de Strazeele; Noël Vincent, délégué du Conseil municipal de Walers; Théodore Vanovermire, délégué du Conseil municipal de Walers; Valentin Vanovermire, délégué du Conseil municipal de Walers.

Les résultats des précédentes élections

Aux élections sénatoriales du 7 janvier 1924, tous les candidats de la Fédération républicaine avaient été élus au troisième tour. Nous publions d'ailleurs, ci-dessous, le détail des voix obtenues par les candidats dans chaque tour:

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes MM. Berxas, Daraine, Diebierre, Dron, Hays, Mahieu, A. Potté, Pasqual, and Plichon.

Liste du Parti socialiste (S.F.I.O.)

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes MM. Beauvillain, Couvreur, Delvaux, Delory, Duvieux, Heekel, Hevels, and Ruybeboom.

Liste du Parti communiste

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes MM. Cahin, Kimpé, Desmaret, Mercier, Frealle, Lepape, and Sarot.

Lors de l'élection sénatoriale qui eut lieu le 29 mai 1927, afin de pourvoir au remplacement de M. Léon Pasqual, décédé, les voix s'étaient réparties ainsi qu'il suit: 1er tour. — MM. Daniel-Vincent (Concentration Républicaine), 832; L. Nicolle (Entente

Les Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais réalisent comme président M. Crépy Saint-Léger

Les « Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais » ont tenu dimanche 11 heures, dans la salle de la Société Industrielle, à Lille, leur assemblée générale trimestrielle sous la présidence de M. Crépy Saint-Léger, entouré des membres du Comité.

Dès l'ouverture de la séance, M. Guillaume Castelain, vice-président, exprime sa satisfaction de ce que le Gouvernement ait décerné récemment à M. Crépy Saint-Léger la médaille d'or de la Prévoyance sociale et il lui adresse les félicitations unanimes des sauveteurs.

M. Crépy remercie M. Castelain et rapporte sur la Société des Sauveteurs tout l'honneur que le Gouvernement lui a fait. M. Crépy est heureux d'annoncer que deux membres des Sauveteurs, M. DANIS, DE ROUBAIX, et M. Dubuis, ont obtenu la médaille d'or; l'autre, la médaille de bronze du sauvetage. Il signale un jeune enfant de Roubaix qui sauva un petit camarade qui se noyait dans le canal, avait été proposé par M. Langeron pour la médaille de bronze.

M. Crombez réclame une minute de recueillement pour saluer la mémoire des sauveteurs de la catastrophe de Lyon.

M. Crépy fait part de son intention d'adresser au maire de Lyon une lettre lui exprimant les condoléances des Sauveteurs. L'assemblée décide d'envoyer une somme de 1.000 francs pour les familles endeuillées.

Après l'exposé de la situation financière, M. Crépy Saint-Léger, pour la vingt-et-unième fois, a été réélu président par 80 voix sur 81 votants.

La fatale méprise d'une mère près de Boulogne

Au cours de la soirée de vendredi, vers 22 heures, Mme Durocq, cultivatrice à Cremaux, s'apercevant que sa lampe à pétrole était vide, s'empara d'un bidon qu'elle pensait contenir du pétrole. C'était un bidon d'essence qu'elle avait pris. Ne s'étant aperçue de sa méprise, elle voulut allumer la lampe; aussitôt, une violente explosion se produisit. Le liquide se répandit sur la table et sur le parquet de l'une des chambres et s'enflamma.

Avec une grande rapidité, le feuagna un lit dans lequel reposait le petit René Durocq, âgé de 5 ans, et sa sœur Marie, âgées de 6 ans.

Alors, la mère appela à l'aide; M. Amable Durocq accourut, surpris dans leur sommeil, étaient environnés de flammes et le cultivateur ne put les atteindre en dépit d'efforts désespérés pour combattre le feu.

Les deux enfants, éveillés, épouvantés, poussaient des cris délirants. Malheureusement, quand M. et Mme Durocq purent les atteindre, le feu les avait cruellement brûlés. Quand un médecin de Desvres, informé, arriva sur les lieux, l'état du petit René était désespéré et peu de temps après, le gamin s'éteignit. La fillette avait été atrocement brûlée sur tout le côté droit et samedi, on désespérait de la sauver.

M. Amable Durocq s'est lui-même grièvement brûlé aux mains et à la tête en voulant sauver ses enfants. Son état est moins alarmant.

LE CRIME DU TOUQUET

Un nouveau coup de théâtre serait, dit-on, sur le point de se produire dans l'affaire Wilson.

Dors que l'instruction semblait sur le point de prendre fin et que Lecloutre paraissait devoir se voir réintégrer dans son poste, s'est déclaré coupable, voici que le bruit s'est répandu qu'un faisceau de présomptions suffisant aurait été recueilli pour motiver très prochainement l'arrestation d'un personnage qui a déjà été longuement interrogé.

Les chirurgiens et docteurs spécialisés du Nord constituent un syndicat

Réunis en assemblée générale, le 9 novembre 1930, à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Lille, les chirurgiens et docteurs spécialisés du département du Nord ont procédé à la formation d'un syndicat, dont le bureau est présidé par le docteur Sausse-Erasmus.

Ce syndicat a pour but d'étudier et de surveiller l'application technique de la loi des Assurances sociales, un double point de vue de l'intérêt du corps des chirurgiens et docteurs spécialisés du Nord.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES FONCTIONNAIRES, OUVRIERS ET EMPLOYES DE L'ETAT VICTIMES DE GUERRE

La section départementale du Nord s'est réunie en assemblée générale au siège, 23, place Ribour et après lecture des rapports financier et moral, elle a procédé au renouvellement du bureau sortant. Sont élus: MM. Maurice Lesur, président; Norbert Mouton, trésorier-général; deux pour le bulletin: M. Maurice Normand, secrétaire général. Les 15 membres de la Commission sont tous réélus.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

Elle adopte ensuite un ordre du jour de l'assemblée qui propose la proposition Durafour soit votée au plus tôt et qu'en attendant il soit pris une mesure à l'égard des anciens combattants pensionnés, pour leur affectation dans les cadres des nouvelles administrations.

LA JOURNÉE DE CLOTURE DE L'UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD

Les amicalesistes se sont retrouvés dimanche matin à 9 h., place Sébastopol, pour assister à la journée de clôture du Congrès. Le Comité a repris ses travaux sous la présidence de M. G. Georges Sellier, au cours desquels deux rapports ont été présentés.

M. Georges Sellier, président de l'Union des Amicales laïques du Nord a inauguré la série des discours par un rapport sur les travaux effectués et en adressant ses remerciements aux notabilités présentes: MM. Launay, inspecteur d'Académie; Chatelet, recteur de l'enseignement; Brion, directeur d'École normale; Mollard, inspecteur; Lappe, Chapiquet, Courdevaux, Lerooy, Camille, Lambert, Gambley, Charlier, Mme Vieljeux, inspectrice, etc.

Parlant de la laïcité, M. Sellier, déclare que l'idéal laïque devait planer au-dessus de toute préoccupation politique. « La laïcité, dit-il, n'est pas faite pour les politiciens, mais au contraire, ce sont les politiciens qui doivent servir la laïcité. » M. Dubucq succède à M. Sellier et lit son rapport. Il rend compte que la Confédération des Amicales de France groupe plus de quarante fédérations départementales et que le prochain Congrès annuel se tiendra à Paris en 1931 à l'occasion du cinquantième de l'école laïque qui sera célébré à la Pentecôte ou le 21 juin.

M. Dubucq fait un pressant appel aux amicales du Nord pour qu'elles se rendent très nombreuses à Paris et assurent la propagande dans son pays d'origine pour assurer un succès sans précédent au prochain Congrès. Les deux importantes questions qui y seront posées et d'ailleurs inscrites à l'ordre du jour de l'Union sont: 1° L'éducation par les livres et par les écoles; 2° Le scoutisme.

Le rapporteur termine en demandant que dans toutes les Amicales ces deux questions soient étudiées de très près.

Cet exposé fut vivement applaudi et M. Sellier a félicité les sentiments des délégués félicité M. Dubucq pour son rapport si bien documenté et pour le dévouement dont il fait preuve à chaque instant. M. Sellier donna ensuite la parole à M. Delmoite, rapporteur de la première Commission, qui présente les voix dont nous avons parlé dans un rapport si bien documenté et pour le dévouement dont il fait preuve à chaque instant. M. Sellier donna ensuite la parole à M. Delmoite, rapporteur de la première Commission, qui présente les voix dont nous avons parlé dans un rapport si bien documenté et pour le dévouement dont il fait preuve à chaque instant.

A la reprise, à 15 h. 30, les résultats du scrutin du matin ont été proclamés. En conséquence, M. Georges Sellier a été réélu président de l'Union pour un an et les membres proposés par les Amicalesistes pour trois ans.

M. Georges Sellier remercie l'assemblée du grand honneur qu'elle lui fait en le réélisant pour la septième fois. Il assure les amicales de son profond attachement à l'Union. Il exprime ses sentiments de gratitude à ses collaborateurs et à tous ceux qui se sont dévoués à la cause de la laïcité.

Il termine en conviant les congressistes à assister nombreux au prochain Congrès de Paris, pour fêter le cinquantième de la fondation de l'Union des Amicales laïques de France.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

M. Ch. Gervais, ancien maire de Valenciennes, maire de Valenciennes, affirme ses sentiments de sympathie et promet de donner tout l'éclaircissement à la fête fédérale amicaliste qui aura lieu l'année prochaine, à Valenciennes.

Dernière heure

Paris, 16 novembre. — Aujourd'hui s'est disputé au Salon de l'organisation commerciale le Championnat international de dactylographie. Voici le résultat des épreuves de vitesse: 1er prix (10.000 fr.). M. M. Plaux (France), 94 mots à la minute; 2e M. M. G. G. (France), 88 mots; 3e M. M. G. G. (Angleterre), 85 mots; 4e M. M. G. G. (Belgique), 82 mots; 5e M. M. G. G. (Suisse), 80 mots.

Au tournoi de dactylographie en Espéranto M. M. Plaux se classe également premier; M. M. G. G. deuxième et M. M. G. G. troisième.

M. M. Plaux qui conserve son titre de champion, est originaire de Paris.

Nouvelles Sportives

POUR SAUVEGARDER L'AMATEURISME DANS LES CLUBS DE FOOTBALL

Voici le texte du projet déposé au Bureau fédéral de la F.F.A. par le Comité de la Ligue Parisienne de Football Association: 1° Maintien des licences A et B; 2° Stage de deux ans imposé aux étrangers sous le régime de la licence B; 3° Création de la licence C, qui sera imposée à temps de début et à tout joueur d'une Association affiliée à la F.F.A., reconnue coupable d'infraction à la règle de l'amateurisme, ainsi qu'elle est définie par la Fédération.

Le licencié C ne pourra en aucun cas participer à un match d'équipe première ou réserve, que ce match soit officiel ou d'amateurisme, et aucune équipe pourra comprendre plus d'un licencié C.

Amateurisme collectif. — Les clubs devront être en mesure de justifier à la Fédération les dépenses effectuées pour la production d'une comptabilité régulière, appuyée de pièces comptables.

Le Président, le Secrétaire général, le Trésorier, ainsi que le Président de la Commission de football et le cas échéant, le dirigeant auteur de l'infraction commise par l'Association, sont suspendus de toutes fonctions pendant une durée de deux à six années, l'extension de cette suspension sera demandée à toutes les fédérations d'Amateurisme.

Un avertissement sera en outre adressé à l'Association, lui rappelant que la loi de 1901, à laquelle elle est soumise, lui fait obligation, sous peine de dissolution, de ne pas distraire de ses ressources une somme quelconque au bénéfice de ses membres.

En cas de récidive, le Président de la Fédération a le droit de demander aux pouvoirs judiciaires la dissolution de la société pour pratique illégale du droit d'association.

UN BEAU SUCCES FRANÇAIS L'équipe Letourneur-Guibretière a gagné les Six Jours de Chicago avec 9 tours d'avance

Chicago, 16 septembre. — La course cycliste des Six Jours de Chicago a été gagnée par les Français Letourneur et Guibretière, qui ont couvert 2.232 milles et ont terminé avec neuf tours d'avance sur l'équipe franco-italienne Brocardo-Gerolletti, qui s'est classée seconde. L'équipe belge Charlier-Deneers, est troisième.

Les deux « Diables rouges », comme ils ont été surnommés outre-Atlantique, ont remporté de haute lutte les Six Jours de Chicago. Lorsqu'on sait comment se disputent de telles épreuves et combien les équipes italiennes et américaines ont la faveur du public, on ne peut douter que les deux Français ont dominé manifestement tout le lot et qu'ils ont gagné à la force du poignet. C'est un succès sans précédent et il faut remettre aux « Six Doyas » d'avant-guerre pour trouver une victoire française dans une épreuve américaine. Letourneur et Guibretière ont brillé à tous les étages des sports.

A noter, en outre, que le Nicolas Brocardo, ex-équipier de Letourneur, associé cette fois à l'Italien Gerolletti, a terminé second.

UN MATCH DE VITESSE AU PALAIS DES SPORTS, A BRUXELLES

Bruxelles, 16 novembre. — Palais des Sports. — Match de vitesse. Classement général: 1. Scheerens (Belge), 8 pts; 2. Falkhausen (Danois), 8 pts; 3. Kaufmann (Suisse); 4. Rauffran (Français).

Match Omnium (6 manches). Classement général: 1. Ronsee (Belge), 9 pts; 2. Wautelaer (Belge), 8 pts; 3. Hincinnet (Français), 6 pts.

Guerra-Dinale gagnant à Paris

La réunion donnée dimanche après-midi au Vel d'Hiv, comportait une épreuve de vitesse de 100 kilomètres. Cette épreuve revint à l'équipe Guerra-Dinale (italienne), avec un tour d'avance sur une équipe composée de cinq équipes. Cette victoire fut longuement applaudie.

1. Guerra-Dinale, 31 points, couvrant la distance en 2 h. 12' 30"; 2. A. on tour, 2. Chour-Fabre, 46 points; 3. Ch. Chour-Fabre, 28 points; 4. A. on tour, 27 points; 5. Lenoir-Mouton, 21 points; 6. Ronsee, 18 points; 7. Wautelaer, 15 points; 8. Hincinnet, 12 points.

Marcel Cognasson remporte sa 4e victoire dans le championnat de tri-porteurs

Après une lutte sévère durant les 23 kilomètres, Marcel Cognasson réussit à remporter ses victoires de 1928, 1927 et 1926. Il remporta pour la quatrième fois, son nom au palmarès de l'épreuve. Derrière lui, Dreyer fut un adversaire redoutable pour le vainqueur, réussissant à terminer à 1/3 de seconde de retard.